

**Michel Offerlé et Henry Rousso, *La Fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.**

**Galit Haddad**

« L'interdisciplinarité ne se décrète pas : elle opère comme un besoin ou une nécessité, à partir d'objets partagés autour desquels les regards diffèrent, voire divergent. » Ce constat de Jean-Claude Caron (p. 243) exprime clairement la visée interdisciplinaire de l'ouvrage collectif dirigé par Michel Offerlé et Henry Rousso, *La Fabrique interdisciplinaire*. Ce riche recueil est issu des journées d'études « science politique/histoire », qui se sont tenues en mars 2004, à la Fondation nationale des sciences politiques, dans le cadre de l'Association française de science politique. Cette initiative rassemble quinze chercheurs : huit politistes, six historiens et trois sociologues, menant un dialogue et échangeant des méthodes d'analyses, sans craindre de traverser les frontières disciplinaires, pour aller « voir ailleurs » (Michel Offerlé, p. 12), chez leurs collègues de disciplines voisines. L'ouvrage encourage les chercheurs à pratiquer une flexibilité méthodologique, en jetant un coup d'œil dans la « boîte à outils conceptuelle » (Michel Offerlé, p. 15) des disciplines voisines.

La notion de « discipline » se réfère à un champ de savoir indépendant, voire clôturé : chacune a sa propre façon d'aborder un corpus, de présenter ses hypothèses, sa terminologie ainsi que ses règles d'analyse spécifiques. En effet, chaque discipline fabrique un *discours* interne reconnu comme tel dans le milieu scientifique où il s'est produit. Mais, parallèlement, cette autonomie érige des frontières entre disciplines, qui empêchent de considérer l'objet d'étude sous toutes ses facettes.

*La Fabrique interdisciplinaire* ne propose pas de pratiquer une approche « sans frontières », mais plutôt de percer la frontière rigide entre science politique et histoire, et de mener un dialogue entre chercheurs. En d'autres termes, il s'agit d'inciter ces derniers à pratiquer un « échange concret sur le terrain », permettant « de franchir les frontières à la fois réelles et fantasmées entre les disciplines » (Henry Rousso, p. 17).

Diverses modalités de rapprochements disciplinaires ont été opérées dans cet ouvrage, témoignant d'une réflexion approfondie sur les options et les avantages scientifiques de l'« approche double », tout en restant conscient des limites de celle-ci. Les corpus politiques traités par les chercheurs sont très différents, ce qui rend difficile d'esquisser une synthèse exhaustive. Leur trait commun réside cependant dans leur méthodologie interdisciplinaire, justifiant leur réunion en un collectif unique.

L'ouvrage contient trois volets proposant différents modèles du dialogue entre disciplines : des études visant un échange entre disciplines, un réexamen des sujets considérés comme rebattus, une étude des archives d'État selon des approches différentes.

## **Se rencontrer au carrefour interdisciplinaire**

Un des buts principaux de ce croisement interdisciplinaire est d'inciter les chercheurs à porter un regard neuf sur leur propre objet d'étude, à l'aide des méthodes empruntées à un autre champ de savoir. Ce dialogue interdisciplinaire s'avère très fructueux, particulièrement entre l'histoire et la sociologie dans les sujets liés à l'État, la cristallisation ou l'évolution des différents aspects de celui-ci.

L'histoire de l'État « doit beaucoup à la sociologie et réciproquement, celle-ci a modifié son approche de l'objet politique en appréciant mieux la construction de ce dernier » (Marie-Laure Legay sur l'État moderne en France aux XII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, p. 32).

L'étude de l'engagement individuel et collectif *exige* le recours aux outils sociologiques pour appréhender l'« articulation intime de l'organisation et des militants qui la font vivre » (Axelle Brodiez, p. 37).

Par ailleurs, l'apport de l'histoire aux sociologues n'est pas négligeable lorsque la compréhension de l'objet d'étude exige de connaître les circonstances de son émergence : ainsi, Bénédicte Havard Duclos affirme-t-elle que la « généalogie des situations observées » a permis une analyse plus approfondie de l'association Droit au logement, et ses modes de mobilisations » (p. 60). « Le recours à l'histoire est particulièrement nécessaire », affirme Delphine Dulong (en examinant le rôle du Premier ministre sous la V<sup>e</sup> République), dans les analyses sociologiques des institutions politiques (p. 47).

Parfois un même sujet est étudié à deux périodes différentes par deux spécialistes de disciplines diverses (Tom Charbit et Philippe Olivera).

## **Objet révisés : porter un regard neuf**

D'autres études des phénomènes politiques se situent à la confluence de plusieurs disciplines, portant sur des objets considérés comme « trop/assez étudiés ». Dans ce cas, il s'agit de *réviser* des phénomènes politiques par le truchement d'outils appartenant à des approches différentes. Cette pratique a permis de distinguer de nouvelles facettes d'un même objet, que les approches relevant de sa discipline « traditionnelle » n'avaient pas permis de discerner. Ce mode d'analyse pluridisciplinaire s'applique à des questions telles que les pratiques électorales (Christophe Le Digol), la construction de la citoyenneté en France (Laure Blévis), ou les partis politiques (Julien Fretel et Rémi Lefebvre). Ainsi, le fait d'aborder des objets considérés *traditionnellement* comme historiques sous un angle sociologique fait apparaître de nouvelles facettes, comme l'étude de Liora Israël intégrant la sociologie de la résistance à l'histoire. Dans la même perspective, la notion de « politique de la mémoire » (Sara Ginsbourg), a été réexaminée à l'aide des travaux historiques sur la mémoire et les commémorations. On y voit également comment les méthodes de la sociologie du droit peuvent contribuer aux études des phénomènes juridiques (Guillaume Mouralis sur la RDA en 1949-2002).

## **Une nouvelle lecture des archives**

Le troisième volet du livre réunit des études basées sur un corpus d'archives portant sur les pratiques de l'État à la période contemporaine. Celui-ci n'a pas uniquement

une valeur documentaire, mais constitue également une « production sociale, politique, culturelle » (p. 21). Certaines sources ont incité les historiens à varier leurs méthodes, encourageant le recours à plusieurs disciplines (parfois trop nombreuses) afin de mettre en valeur différentes facettes d'un corpus historique : sociales, économiques ou juridiques (Alain Chatriot et Claire Lemercier). Les approches relevant de la sociologie de la communication sont ainsi mobilisées pour l'étude, des stratégies de la propagande de l'État français (Irène Di Jorio). De même, dans les recherches sur les pratiques de funérailles des présidents de la République (Pierre-Yves Baudot), ou celles sur l'institution préfectorale [1880-1940] (Gildas Tanguy), la pratique interdisciplinaire a produit une nouvelle lecture du corpus d'archives.

### **Peut-on franchir les frontières institutionnelles ?**

Une des spécificités de ce livre collectif, mis à part son intérêt scientifique, réside en ceci qu'il n'évite pas les problématiques institutionnelles d'une approche à cheval entre deux disciplines.

Franchir le découpage disciplinaire ne demande pas uniquement un effort intellectuel ou scientifique, mais aussi – et ce n'est pas moins important – une prise en considération des enjeux institutionnels. En d'autres termes, il faut d'abord « surmonter la double peur d'aller chez les autres, de s'y perdre, de n'être pas à la hauteur, et de devenir étranger à soi-même, à sa propre discipline avec le cortège des sanctions intellectuelles et disciplinaires qui peuvent s'ensuivre ». Les inquiétudes, surtout celles des jeunes chercheurs pratiquant une approche interdisciplinaire, portent sur la manière dont leur étude sera reconnue et jugée. Il s'agit pour eux de se libérer de la peur « d'être évalué avec d'autres critères de jugement que ceux qui consacrent habituellement une bonne recherche [...] selon les critères stabilisés et rarement objectivés qui peuvent avoir cours dans les comités de rédaction, dans les collections d'ouvrages, dans les jurys de recrutement ou dans les conseils de sélection de communications de colloques, mono-disciplinaire » (Michel Offerlé, p. 15-16).

### **Les historiens et les sciences politiques**

Les conclusions montrent également la situation présente, où les échanges méthodologiques s'effectuent actuellement plutôt chez les sociologues et les politologues, tandis que « rares sont, en définitive, les historiens du politique, du social, ou du culturel, qui accordent une véritable place à d'autres disciplines » (Jean-Claude Caron, p. 245). De fait, même dans cet ouvrage collectif, le rapprochement est lent et timide : dans le premier volet par exemple, dont l'objectif consiste à inciter aux échanges interdisciplinaires, on constate que le dialogue existe surtout entre disciplines proches, comme l'histoire et la sociologie.

Ce sont surtout les chercheurs de science politique qui apportent les « réflexions les plus élaborées sur les rapports qui se tissent entre leur discipline et l'histoire », tandis que les historiens sont plus réservés par rapport aux méthodes de la science politique (Marc Lazar, p. 253). « Le PACS entre l'histoire et la science politique » déclare Marc Lazar, « n'est pas encore signé, et encore moins le mariage célébré » (Marc Lazar, p. 253). Pourtant, tous les participants de l'ouvrage ont insisté sur le fait que



***Histoire@Politique. Politique, culture, société - Rubrique « Comptes rendus - ouvrages ».***  
**Mis en ligne le 24 mars 2009, [www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)**

l'interdisciplinarité a non seulement contribué à l'enrichissement de leur étude, mais qu'elle était un outil *indispensable* à l'exploration de leur objet d'étude. L'échange entre disciplines a permis aux chercheurs réunis dans ce collectif de porter un regard neuf sur leur propre domaine d'étude à travers l'importation des méthodes relevant d'un autre champ que le leur. A travers la lecture de cette gamme de contributions, on constate le potentiel de la démarche interdisciplinaire pour les futures recherches portant sur des phénomènes, partis, événements ou sur des mouvements politiques.